



Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique

La pauvreté frappe beaucoup plus durement l'Afrique que les autres régions en développement. Plus surprenant est le fait que, sur le continent africain, elle revêt un caractère chronique et elle est en progression. La part de la population totale vivant au-dessous du seuil de un dollar par jour est, à 46%, plus élevée aujourd'hui que dans les années 80 et 90 – et ce malgré des améliorations significatives de la croissance du PIB en Afrique ces dernières années. La pauvreté n'a donc pas réagi à la croissance économique. Cette tendance s'explique par le fait que la majorité de la population n'a pas accès à l'emploi ni à une source sûre de revenu.

Diverses raisons ont été avancées pour expliquer l'absence d'incidence de la croissance économique sur la pauvreté en Afrique. La première est l'insuffisance du taux de croissance. Les pays africains doivent connaître une croissance de 7% par an, selon les estimations, pour assurer le recul de la pauvreté nécessaire pour réaliser l'Objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Ce taux est beaucoup plus élevé que le taux moyen de près de 4% enregistré au cours de la dernière décennie.

La deuxième est la faible absorption de main-d'oeuvre dans les secteurs en expansion. La croissance a surtout touché le secteur extractif, qui est traditionnellement capitalistique. L'agriculture, qui emploie la majeure partie des actifs dans la plupart des pays africains, se caractérise par une faible progression de la productivité et n'a donc pas permis d'assurer à la population une véritable sécurité de l'emploi et du revenu, surtout dans les zones rurales.

La troisième est l'inégalité dans la répartition des opportunités générées par la croissance économique.¹ Les pauvres n'ont pas les moyens de participer de façon significative à l'économie, qu'il s'agisse de produire des biens et des services ou de fournir de la main-d'oeuvre. Il existe une étroite association entre la performance de l'emploi et la prévalence de la pauvreté: les taux de pauvreté sont restés à peu près constants, tout comme le taux de chômage recensé depuis les années 80 (Tarantino 2003; OIT 2004c). En outre, l'instabilité de la croissance a accentué la vulnérabilité des pauvres. Seuls quelques pays d'Afrique ont enregistré une croissance soutenue au fil des années. Or, c'est précisément une croissance de ce type qui est requise pour accroître l'emploi et réduire la pauvreté.

- Un emploi convenable est la principale porte de sortie. Un moyen essentiel d'échapper à la pauvreté en Afrique est l'accès à un emploi décent, concept qui recouvre la qualité de l'emploi – définie par des emplois productifs et sûrs assurant un revenu adéquat et des conditions de travail raisonnables – et la quantité

de l'emploi.² Un emploi décent renforce le lien entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté globale.

Les conditions préalables à la création d'emplois décents sont notamment la transformation des économies africaines, où le secteur agricole traditionnel à faible productivité doit céder la place à un secteur agricole et à un secteur agroalimentaire à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre et aux activités industrielles et de services en expansion, de façon à tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation. Il faut donc que les responsables politiques fassent preuve de détermination dans la gestion de ces économies et accordent la priorité à la création d'emplois dans les programmes nationaux de développement, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté.

- Une prise de conscience politique commence de se faire jour chez les responsables, qui se préoccupent de plus en plus de répondre à l'enjeu que représente l'emploi en Afrique. Ces dernières années, les gouvernements des pays africains se sont interrogés sur les liens entre l'emploi et la réduction de la pauvreté ainsi qu'entre la gestion macro-économique et les cadres de développement.

Dans leur Déclaration de 2004 sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Union africaine ont reconnu que la pauvreté généralisée, le chômage et le sous-emploi compromettent les droits fondamentaux et la dignité des individus et des communautés - et font peser une menace sur la stabilité sociale, économique et politique. Ils ont souligné l'urgence de la création d'emplois en tant qu'« objectif explicite et central des politiques économiques et sociales ».³

- On manque d'analyses empiriques pouvant orienter l'action. L'emploi est souvent absent des politiques de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre en Afrique. Les données sur le marché du travail font souvent défaut, ce qui nuit à la capacité de traduire un accord politique sur le caractère central de la création d'emplois en stratégies de développement concrètes. L'absence d'analyses détaillées de l'emploi dans les programmes nationaux de développement s'explique sans doute par le fait que l'on part de l'hypothèse que la croissance se traduira automatiquement par un plus grand nombre d'emplois ainsi que par le manque de compréhension de la façon dont le marché du travail fonctionne en Afrique (OIT et CEA 2004). Les problèmes d'emploi doivent faire l'objet d'une analyse approfondie pouvant servir de base aux politiques de réduction de la pauvreté et de développement en Afrique.
- ***Réduire la pauvreté en créant des emplois.*** Le présent rapport est axé sur quatre défis majeurs que doit relever l'Afrique pour lutter contre le chômage et la pauvreté: assurer une transformation structurelle de façon à mettre fin à la sous-utilisation de la main-d'œuvre rurale, remédier au chômage généralisé des jeunes, maîtriser la mondialisation pour créer des emplois décents et mettre en place des conditions propices à la création d'emplois dans le secteur privé grâce à une augmentation des investissements.

Le rapport présente des approches concrètes pour la mise en oeuvre de programmes de réduction de la pauvreté fondés sur la création d'emplois décents:

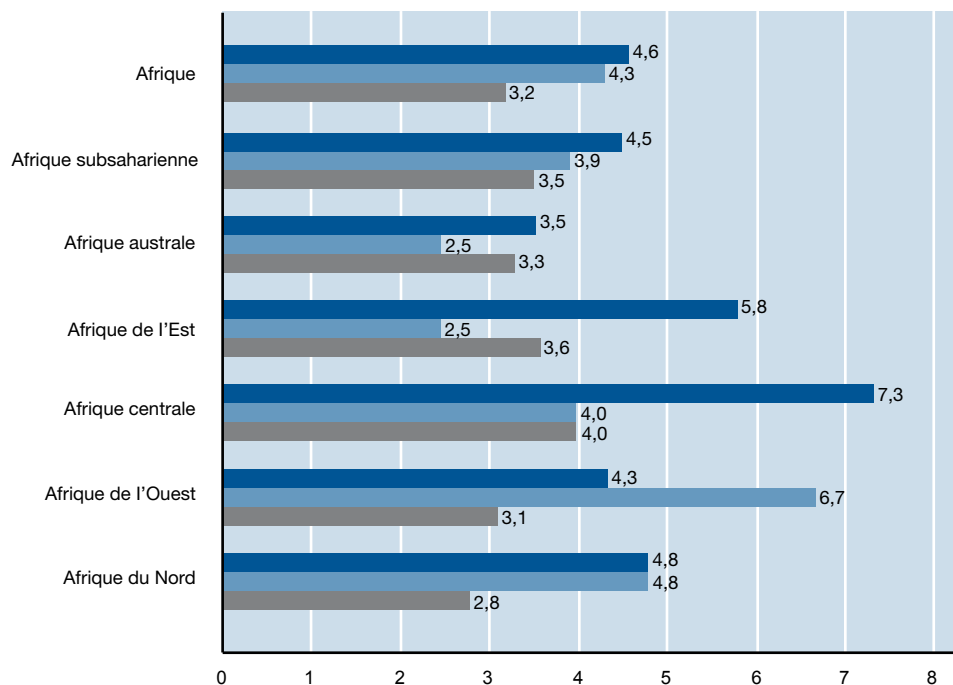
- Assurer la transformation structurelle des économies des pays africains grâce à des technologies intensives en main-d'œuvre, étayées par des améliorations de la productivité dans le secteur agricole et le secteur informel.
- Améliorer l'accès des pauvres à des ressources productives et au capital humain requis pour tirer parti des fruits de la croissance.
- Réduire le plus possible les obstacles réglementaires à l'investissement privé, intérieur et étranger, et mettre en place une infrastructure productive de façon à assurer la compétitivité des entreprises privées dans un environnement de plus en plus mondialisé.
- Améliorer la gouvernance politique de façon à soutenir la croissance et à faciliter la répartition équitable du revenu et des autres opportunités économiques, la volonté politique de se démarquer des attitudes traditionnelles étant aussi nécessaire le cas échéant.

Résultats macro-économiques

La croissance du PIB s'est accélérée en 2004 – mais pas suffisamment pour faire barrage à la pauvreté et au chômage

L'Afrique a enregistré une croissance de 4,6% en 2004 – soit le taux le plus élevé depuis dix ans et une amélioration continue par rapport à la fois à 2002 et à 2003 (figure 1). Cette progression par rapport aux 4,3% de 2003 a été soutenue par la forte reprise mondiale et par la hausse correspondante des cours des produits de base, avec entre autres une augmentation de la production de pétrole. D'autres facteurs ont aussi joué un rôle, notamment la bonne qualité de la gestion macro-économique, la progression des résultats agricoles sur l'ensemble du continent et l'appui continu des donateurs sous la forme d'apports d'aide et d'allègements de la dette.

Les perspectives de croissance en 2005 sont bonnes pour les pays producteurs de pétrole, mais incertaines pour les pays importateurs. Le climat devrait rester favorable, soutenant la croissance du secteur agricole et la croissance économique globale dans un environnement de faible inflation. Mais l'appréciation continue des monnaies nationales, en particulier dans les économies rattachées à la zone euro, nuira vraisemblablement à la croissance.

Figure 1**Croissance du PIB par région en 2002–2004 (%)**

Source : CEA, à partir de sources officielles.

Différences régionales et nationales marquées dans les résultats de croissance

La croissance est très inégale au niveau régional (figure 1). Sauf pour l'Afrique de l'Ouest, la croissance régionale a été généralement plus forte en 2004 qu'en 2002 et en 2003. C'est l'Afrique centrale qui a enregistré la plus forte croissance en 2002 et en 2004. En 2004, elle a été en tête des sous-régions avec une croissance de 7,3%, suivie par l'Afrique de l'Est (5,8%), l'Afrique du Nord (4,8%) et l'Afrique de l'Ouest (4,3%).

La plupart des pays n'ont pas réussi, toutefois, à atteindre le taux de 7% ou plus requis pour réaliser l'Objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Seuls six pays ont enregistré une croissance du PIB de 7% en 2004: Tchad (39%), Guinée équatoriale (18,3%), Libéria (15%), Ethiopie (11,6%), Angola (11,5%) et Mozambique (8,3%). Dix-sept pays africains ont connu une expansion mais inférieure à 4% en 2004, alors qu'une contraction de l'activité est intervenue dans deux d'entre eux. Sur la période 2000–2004, seuls cinq pays ont enregistré une croissance de 7% (Guinée équatoriale, Tchad, Mozambique, Angola et Soudan); pour neuf autres, l'expansion a été de 5 à 7% (Ethiopie, Rwanda, Libéria, Ouganda, Burkina Faso, Maurice, Sénégal, Tanzanie et Botswana), alors que deux ont souffert d'une contraction (Seychelles et Zimbabwe).

Conditions macro-économiques – faible inflation et amélioration de la situation budgétaire et de la balance des opérations courantes.

La situation macro-économique a continué de s'améliorer dans la région en 2004 grâce à des politiques monétaires et budgétaires prudentes, à une amélioration des approvisionnements alimentaires, à un accroissement des flux d'aide publique au développement (APD) et des opérations d'allègement de la dette ainsi qu'à un relèvement des cours des produits de base. Le rétablissement de la paix et la stabilité politique dans plusieurs pays ont aussi joué dans un sens favorable.

L'inflation – mesurée par l'indice des prix à la consommation – a reculé pour revenir à 8,4%, contre 10,6% en 2003, la pression exercée par le niveau élevé des prix du pétrole étant atténuée par le niveau satisfaisant des récoltes et des politiques monétaires et budgétaires restrictives en de nombreux endroits du continent. En moyenne, le déficit budgétaire est tombé à 0,8% du PIB en 2004, selon les estimations, alors qu'il se situait à 1,5% en 2003. Ce résultat est remarquable compte tenu de la nécessité dans laquelle se trouvent de nombreux pays d'accroître les dépenses pour lutter contre la pauvreté.

La balance des opérations courantes a enregistré un excédent de 2,8 milliards de dollars en 2004, après trois années de déficit. Alors qu'elle affichait un déficit de 0,2% au titre des exportations de biens et de services en 2003, la région est passée à un excédent de 1,2% en 2004, grâce à la hausse des cours du pétrole et des produits de base. Le nombre de pays enregistrant des excédents de la balance courante s'est accru de 11 en 2003 à 14 en 2004, dont 8 pays producteurs de pétrole.

L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés a apporté un soutien budgétaire – mais pas suffisant pour assurer un endettement viable

Les principaux facteurs ayant contribué à l'amélioration de la situation macro-économique de l'Afrique ont été l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'augmentation de l'APD. L'Initiative PPTE vise à réduire l'endettement des pays pauvres lourdement endettés en consentant des allègements et en permettant ainsi une réorientation vers des investissements dans le développement social de ressources qui auraient autrement été utilisées pour le service de la dette. Cette initiative étant encore en cours, il est sans doute prématuré de formuler des vues tranchées sur ses effets à long terme. Mais certaines contraintes majeures ont été identifiées: rythme lent de la fourniture de l'aide, risque concernant la viabilité de l'endettement à long terme, déficiences méthodologiques dans l'estimation de la viabilité de l'endettement, difficulté pour les pays de poursuivre les réformes politiques après avoir atteint le point de décision, et l'insuffisance des allègements de la dette.

Malgré ces contraintes, 12 pays africains avaient atteint leur point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE à la fin de 2004 et ont été admis à bénéficier d'allègements. En 2004, seuls cinq pays africains ont atteint leur point d'achèvement: Ethiopie, Ghana, Madagascar, Niger et Sénégal. Si aucun pays n'a atteint le point de décision en 2004, 11 pays l'avaient déjà atteint, devenant admissibles à un allègement intérimaire de la dette. Le Burundi et la République du Congo devraient atteindre leur point de décision en 2005.

L'aide publique au développement s'accroît

Les apports nets d'APD aux pays africains, indispensables pour soutenir leur croissance, ont atteint le niveau record de 26,3 milliards de dollars en 2003, contre 21 milliards de dollars en 2002. La tendance à la baisse observée depuis les années 90 s'est ainsi inversée. Les apports des membres du Comité d'aide au développement (CAD) en tant que groupe sont restés bien inférieurs au niveau promis, c'est-à-dire une APD de 0,7% du revenu intérieur brut (RIB), bien que quatre pays aient dépassé ce seuil en 2003: Danemark (0,84%), Luxembourg (0,81%), Pays-Bas (0,80%) et Suède (0,79%). On s'attend que l'APD en provenance des pays du CAD augmente pour passer du niveau actuel de 0,25% du RIB à environ 0,30% d'ici à 2006, conformément à la Déclaration de Monterrey de 2002.

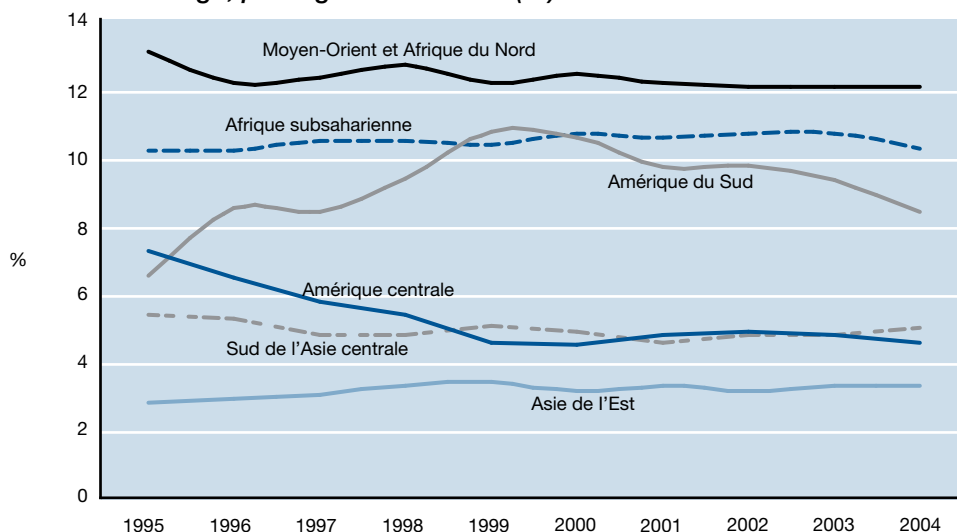
L'enjeu du chômage

Si la performance macro-économique s'est nettement améliorée en Afrique depuis le milieu des années 90, cette amélioration semble avoir eu peu d'incidence sur le chômage. La croissance annuelle moyenne du PIB s'est régulièrement accélérée pour passer de moins de 3% en 1998 à 4,6% en 2004. Mais le chômage tourne autour de 10% depuis 1995 (figure 2).

Les perspectives d'emploi sont peu encourageantes

Le taux moyen de chômage pour 2003 se situe, selon les estimations, à 10,9% pour l'Afrique subsaharienne et à 10,4% pour l'Afrique du Nord, soit un niveau plus élevé que dans la plupart des autres régions en développement (OIT 2004a) (figure 2).

Figure 2
Taux de chômage, par région 1995–2004 (%)



Source: Tarantino 2003.

Encadré 1

La comparabilité est-elle un problème? Oui

Les indicateurs du marché du travail ne sont pas nécessairement comparables entre les économies pour plusieurs raisons.

- *Différences conceptuelles.* Les bureaux nationaux de statistique, même lorsqu'ils utilisent les directives conceptuelles de l'Organisation internationale du Travail, ne mesurent pas de la même façon l'emploi et le chômage. Par exemple, les pays adoptent des limites d'âge différentes dans leur définition de la population active. Dans les données disponibles, les limites d'âge inférieures varient de 7 ans en Ouganda à 18 ans en Tunisie. En outre, certains pays utilisent des limites d'âge supérieures différentes pour l'estimation des taux de chômage: 64 ans en Egypte et 69 en Namibie. Par ailleurs, des pays comme le Lesotho, la Zambie et le Zimbabwe estiment les taux de chômage à partir de la population active civile et non de la population totale.
- *Différences dans les sources.* Les estimations nationales du marché du travail sont fondées sur des informations de sources différentes. Ces différences génèrent des écarts substantiels entre les taux de chômage. En Afrique du Sud, le taux de chômage établi sur la base des registres officiels de l'emploi était de 5,4% en 1997, alors que celui fondé sur l'enquête auprès des ménages de 1999 atteignait pas moins de 25,3%. Les taux de chômage en Algérie, au Burundi, à Maurice et au Nigéria sont obtenus à partir des estimations officielles, ce qui fait qu'ils ne sont pas comparables avec ceux fondés sur les enquêtes auprès des ménages en Egypte, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe.
- *Nombre différent d'observations par année.* Du fait des fluctuations conjoncturelles, les statistiques d'une année donnée peuvent différer suivant la fréquence : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Dans certains pays, les estimations sont fondées sur deux périodes d'observation par an : mars et septembre pour Maurice, mai et novembre pour l'Egypte.

Source : OIT 2005a, 2005b.

Le chômage recensé en Afrique subsaharienne se situe, selon les estimations, à 29,4 millions, avec des différences marquées par sous-région, pays, sexe et groupe d'âge. En 2003, l'Afrique de l'Ouest enregistrait, à 6,7%, le plus faible taux de chômage, en raison essentiellement du peu d'actifs occupant des emplois rémunérés et des emplois dans le secteur formel. L'Afrique australe avait le taux de chômage le plus élevé, à 31,6%. Au niveau des pays, le taux de chômage était faible en Ouganda, à 7%, mais élevé au Lesotho, à 39%, en 1997.⁴ Les femmes jeunes en Afrique subsaharienne ont un plus faible taux de chômage (18,4%) que les hommes (23,1%), mais elles sont moins nombreuses à travailler.

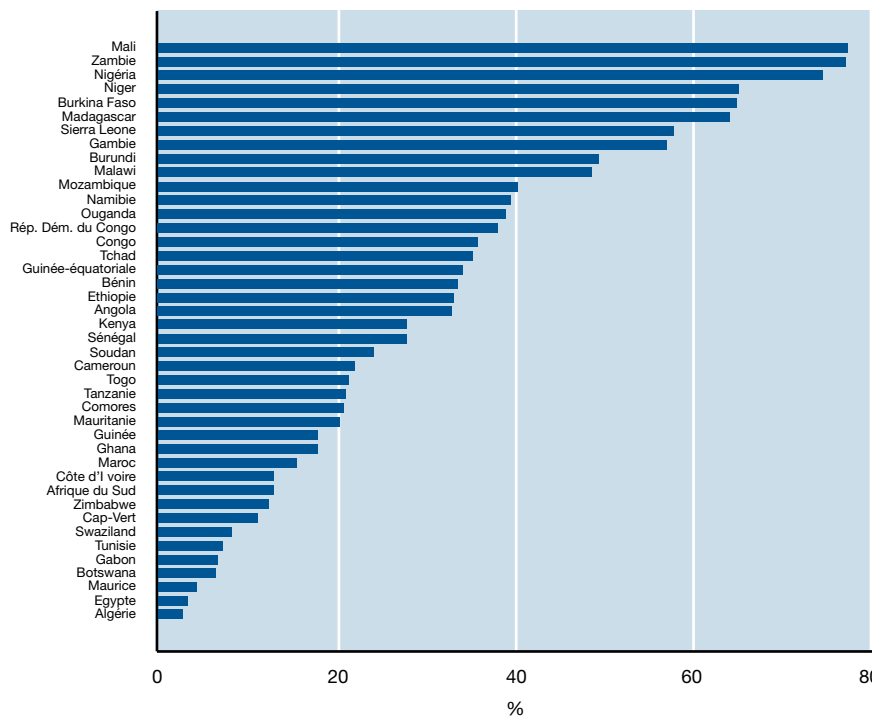
Les chiffres du chômage « recensé » pour l'Afrique, bien que plus élevés que dans d'autres régions, semblent peu fiables et trop faibles pour être réalistes. Pour quelles raisons? Nombre de pays ne collectent pas d'informations ou n'en rendent pas compte. Les pays qui fournissent des informations communiquent des données incomplètes, alors que toutes les informations notifiées ne sont pas comparables entre les pays (encadré 1). En outre,

le calcul des taux de chômage part de l'hypothèse que les participants au secteur informel sont pourvus d'un emploi, alors que la vaste majorité d'entre eux travaillent beaucoup et gagnent très peu.

Le chômage est masqué par la forte proportion de travailleurs pauvres et de travailleurs découragés

Les travailleurs pauvres représentent près de 45% des effectifs totaux des personnes employées en Afrique subsaharienne (OIT 2004a). Selon les estimations, 110 millions de personnes considérées comme pourvues d'un emploi gagnent moins que le salaire de pauvreté et ne sont pas en mesure d'assurer à leur famille des conditions de vie décentes. En 1997, le pourcentage des travailleurs pauvres était de 75% environ au Mali, alors que seulement 3% des personnes pourvues d'un emploi vivaient en deçà du seuil de pauvreté de un dollar par jour en Algérie (Majid 2001) (figure 3). On trouve surtout les travailleurs pauvres dans le secteur informel et l'agriculture, où le sous-emploi est la règle.

Figure 3
Pourcentage de travailleurs pauvres, par pays, en 1997 (%)



Source: Majid 2001.

Les travailleurs non agricoles, en particulier les femmes, se retrouvent surtout dans le secteur informel faiblement rémunéré

Sur la période 1994–2000, l'emploi informel a représenté 72% de l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne (OIT 2002). Si l'on ne tient pas compte de l'Afrique du Sud, cette part passe à 78%. En Afrique du Nord, 48% de l'emploi non agricole est informel. Le secteur informel est généralement une plus importante source d'emplois pour les femmes. En Afrique subsaharienne, 84% des femmes ne travaillant pas dans le secteur agricole exercent un emploi dans le secteur informel, contre 63% des hommes. En Afrique du Nord, toutefois, ces pourcentages sont seulement de 43% pour les femmes et de 49% pour les hommes.

Les travailleurs du secteur informel tendent à gagner moins que leurs homologues du secteur formel. Par exemple, si les travailleurs du secteur formel sont généralement rémunérés plus que le salaire minimum – grâce à la politique salariale de l'Etat et à l'activité syndicale – les données d'enquête concernant cinq villes africaines montrent que de forts pourcentages de travailleurs du secteur informel gagnent moins que le salaire minimum (Charmes 1990): 67% à Yaoundé, 43% à Bamako, 33% à Lomé et 23% à Kigali.

Les travailleurs de l'économie informelle souffrent donc d'une bien plus grande prévalence de la pauvreté – et sont fortement exposés au risque, compte tenu des conditions dans lesquelles ils vivent et ils travaillent (Chen 2000). Les travailleurs informels tendent aussi à n'avoir guère accès, ou pas accès du tout, aux mécanismes formels de garantie du risque, comme les assurances et les pensions, ou aux services de ce type. Ils n'ont pas non plus les ressources nécessaires pour financer leur logement, leurs soins de santé, leur éducation et leur formation.

Plusieurs facteurs expliquent l'exclusion de l'essentiel de la population de l'emploi formel: la lenteur de la croissance dans le secteur formel, les moyens limités de participer au marché du travail et les obstacles institutionnels, comme les syndicats.

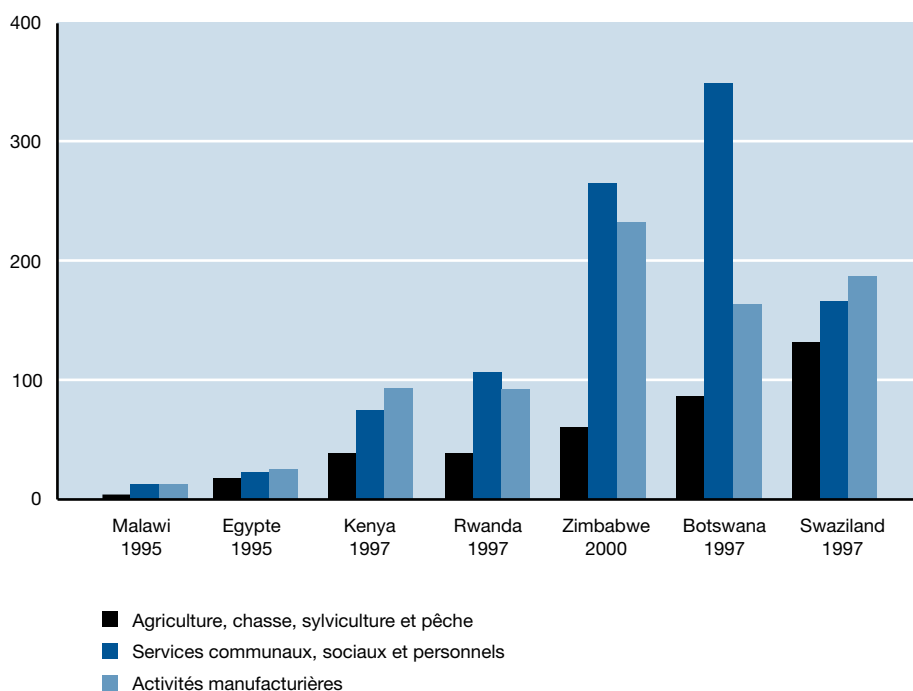
Sous-emploi important dans l'économie rurale

En Afrique, le secteur agricole, qui regroupe la majeure partie des travailleurs, est caractérisé par un sous-emploi saisonnier. Dans les zones rurales, beaucoup travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaiteraient, gagnent moins que leurs homologues du secteur manufacturier et des services (figure 4), utilisent moins leurs qualifications et sont généralement moins productifs.

En outre, les modalités traditionnelles de travail, comme les échanges de travail volontaires et le travail communautaire, qui sont courantes dans nombre de communautés rurales, entraînent des distorsions dans les allocations de main-d'œuvre et diminuent la durée du travail et le revenu des différents membres de la communauté. Cette sous-utilisation de la capacité de production de la population active explique dans une large mesure l'existence de travailleurs pauvres.

Figure 4

Salaires mensuels par secteur pour sept pays africains, sur diverses années (en dollars)



a. Données concernant les travailleurs non qualifiés seulement.

Source: OIT 2005b.

Le chômage des jeunes est deux fois supérieur à la moyenne

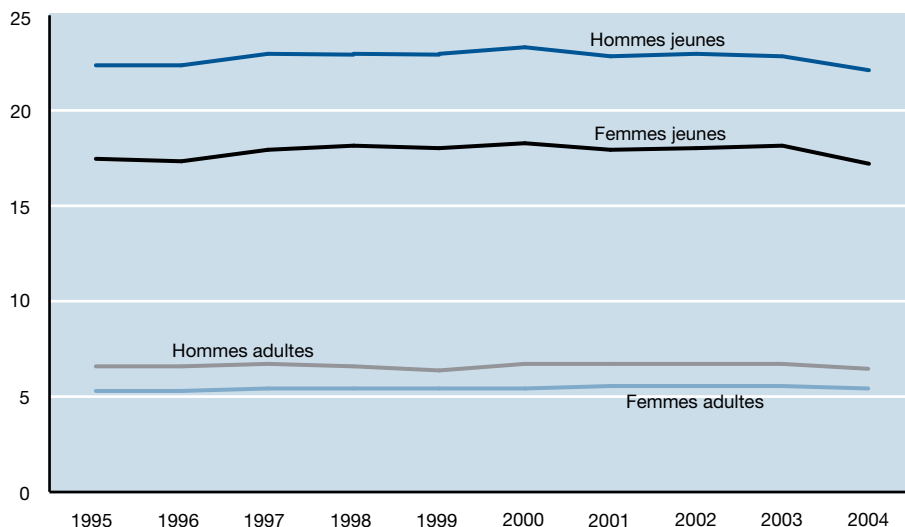
Le chômage des jeunes est un problème particulier en Afrique (figure 5). A 21% en Afrique subsaharienne et à 22,8% en Afrique du Nord, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était deux fois supérieur à celui de la population active globale en 2003 (OIT 2004b). En Afrique subsaharienne, le chômage des jeunes en pourcentage du chômage total était de 63%, alors que les jeunes ne représentaient que 33% de la population active. Ce taux de chômage des jeunes beaucoup plus élevé concerne les filles comme les garçons (voir figure 5).

Le chômage des femmes est exagérément masqué

Le taux de chômage officiel est plus faible pour les femmes que pour les hommes, chez les adultes comme chez les jeunes, bien que la différence soit encore plus marquée pour ces derniers (voir figure 5). Cet écart n'est observé qu'en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Est. En outre, dans la réalité du monde du travail, une part exagérément importante du

Figure 5

Taux de chômage en Afrique subsaharienne, par sexe et groupe d'âge, 1995–2004 (%)



Note : par jeunes on entend les 15 à 24 ans (ou les âges les plus proches pour lesquels on dispose de données); par adultes, on désigne les 25 à 64 ans.

Source: Tarantino 2003.

Encadré 2

Le chômage des femmes en Afrique est sous-estimé

Le chômage des femmes en Afrique pourrait être sous-estimé pour plusieurs raisons :

Compte tenu des normes sociales, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à effectuer des tâches non rémunérées à domicile et ne sont pas comptabilisées parmi les chômeurs.

Davantage de femmes que d'hommes peuvent aussi être classées parmi les « travailleurs découragés ». Les femmes ont moins de chances de trouver un emploi dans un contexte de fort chômage et sortent ainsi du marché du travail formel, se tournant peut-être vers le secteur informel. Dans un cas comme dans l'autre, elles ne sont pas comptabilisées parmi les chômeurs dans les statistiques officielles et leur chômage se trouve ainsi « déguisé ».

Le taux de chômage officiel masque le fait que les femmes qui travaillent se trouvent essentiellement dans le secteur informel en Afrique. En Afrique subsaharienne, 84% des femmes qui travaillent dans des activités non agricoles sont dans le secteur informel, contre 63% des hommes. En outre, la plupart des femmes qui travaillent dans le secteur informel sont des travailleurs indépendants, et non des salariés. En Afrique du Nord, 72% des femmes travaillant dans le secteur informel étaient des travailleurs indépendants en 1994–2000.

Source: OIT 2002.

chômage des femmes est masquée (encadré 2), de sorte que leur taux de chômage effectif est vraisemblablement plus élevé que ne l'indiquent les statistiques officielles.

La relation entre pauvreté et chômage

Les pauvres n'ont qu'un accès très limité aux actifs essentiels, y compris la terre et le capital humain et physique, et n'exercent que très peu de contrôle sur ces actifs. Avec de faibles revenus et un bas niveau de consommation, les pauvres n'ont pas les moyens de participer à la production et au marché du travail. La plupart d'entre eux ont aussi un faible niveau d'instruction et sont sans doute en moins bonne santé que le reste de la population. Beaucoup dépendent pour leurs moyens d'existence de l'agriculture de subsistance à faible productivité ou du secteur informel, où les rendements du travail et du capital sont généralement faibles. Les travailleurs du secteur informel sont mal payés, ne bénéficient que d'une protection limitée et connaissent de fréquentes périodes de chômage. Ces facteurs, associés au manque d'accès aux institutions qui déterminent les politiques, empêchent les pauvres de se donner les moyens d'une vie décente.

Le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté n'est qu'une partie du problème. En Afrique, si la très grande pauvreté touche un grand nombre de personnes, celles-ci sont aussi condamnées à cette situation pendant des périodes longues et ininterrompues. Beaucoup de ces pauvres chroniques sortent brièvement de la pauvreté grâce à l'emploi saisonnier, mais ils ne sont guère en situation de contribuer au changement technologique et à la croissance économique. Pour ce groupe, incapable de participer directement au processus de croissance, une expansion économique globale, même insuffisante, est indispensable à une progression de leurs revenus.

En résumé, l'absence d'un lien clair entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté est imputable à deux facteurs: premièrement, la faible intensité en emplois du processus de croissance et, deuxièmement, l'inaptitude des pauvres à intégrer le processus de croissance et à tirer parti des possibilités d'emploi.

Il faut se préoccuper du contenu en emplois des programmes de réduction de la pauvreté

Un cadre important de la lutte contre la pauvreté en Afrique est le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), une initiative de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à laquelle nombre de pays africains ont souscrit. Cet outil a permis aux pays d'accroître les investissements dans les services sociaux et à obtenir de bons résultats sur le plan budgétaire. Cependant, il faut repenser la façon dont les préoccupations en matière d'emploi peuvent être prises en compte dans les DSRP. D'après une évaluation de 21 DSRP complets en Afrique, il existe encore des possibilités considérables d'intégrer les problèmes d'emploi qui ont été négligés jusque-là. Les mesures prises devraient viser davantage à répondre de façon plus systématique aux préoccupations nationales de l'emploi en Afrique.

La plupart des DSRP traitent bien de certains aspects la création d'emplois : politiques agricoles et du développement rural, crédits et prêts, l'éducation et formation, investisse-

ments dans l'infrastructure, renforcement des capacités institutionnelles et développement du secteur privé. Mais les retombées de la mondialisation et d'autres politiques, comme la libéralisation et la privatisation, et l'intégration mondiale et régionale, sont ignorées.

Une large croissance de l'emploi, permettant de réduire la pauvreté, est requise

La lutte contre la pauvreté par le biais de la création d'emplois appelle une action délibérée. Elle exige la coordination de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, car si une croissance intensive en emplois est nécessaire elle n'est pas suffisante. En effet, même si des emplois sont créés, les pauvres n'ont pas les qualifications voulues pour tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le marché du travail. Ils doivent donc avoir accès au capital humain (éducation, qualifications et formation, santé), à des actifs comme la terre, et aux marchés. Des mesures spéciales sont requises pour remédier à la discrimination entre les sexes et aux réglementations du travail qui s'avèrent restrictives.

Relever le défi de l'emploi pour réduire la pauvreté

Le problème fondamental des marchés du travail en Afrique est l'impuissance à créer davantage d'emplois mieux rémunérés pour répondre aux besoins de la population active et réduire la pauvreté. Les quatre principaux défis à relever sont les suivants:

- Réaliser la transformation structurelle nécessaire pour mettre fin au sous-emploi et à la pauvreté dans les zones rurales.
- Remédier au chômage des jeunes.
- Tirer parti de la mondialisation pour créer des emplois décents.
- Faciliter l'investissement du secteur privé pour créer plus d'emplois.

Une transformation structurelle est requise pour mettre fin au sous-emploi et à la pauvreté dans les zones rurales

Des interactions intersectorielles plus étroites, en particulier entre l'économie agricole rurale, le secteur des services et l'industrie moderne, sont nécessaires pour renforcer les effets de la croissance sur l'emploi et la réduction de la pauvreté. Dans cette optique, une transformation structurelle doit intervenir dans les économies africaines afin de générer une augmentation de l'emploi qui soit au moins à la hauteur de l'accroissement de la population active.

Le problème du manque d'emplois puise ses racines dans le manque de transformation structurelle de l'économie, qui permettrait une diversification dans des activités autres que le secteur agricole, dont la productivité est faible et en diminution (Khan 1997). La progression de la productivité agricole et l'augmentation des revenus des agriculteurs sont des éléments indispensables à la transformation structurelle. Il a été démontré que les gains de productivité dans l'agriculture peuvent avoir des retombées positives sur la

croissance dans le secteur manufacturier, par exemple. Les données empiriques montrent que la réduction de la pauvreté est plus marquée lorsque la croissance agricole se maintient au-dessus de 2% l'an (Islam 2004).

La baisse annuelle continue de la productivité du travail dans le secteur agricole constitue donc un obstacle important à la transformation structurelle (FAO 2005).

La population active africaine n'arrive pas à se libérer des méthodes traditionnelles de production en l'absence d'une expansion des activités manufacturières et des services qui permettrait d'absorber la main-d'oeuvre agricole excédentaire. En outre, l'urbanisation rapide a créé un excédent de main-d'oeuvre en zone urbaine. La progression de la productivité dans l'ensemble de l'économie exige le développement du capital financier et humain, qui appelle une transition démographique – à savoir de faibles taux de mortalité et de fécondité.

Pour transformer les secteurs agricole et rural, il faudrait que le développement du secteur agro-industriel et para-agricole et des activités de services s'accompagne d'une croissance de la productivité agricole par le biais d'initiatives qui encouragent le développement du capital humain et favorisent une révolution verte. Cela aurait des effets positifs sur les marchés du travail urbains en réduisant le prix des denrées alimentaires et, par conséquent, l'augmentation des salaires nominaux nécessaire pour absorber la main-d'oeuvre dans le secteur industriel urbain.

La transformation structurelle requise en Afrique pour accélérer la croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté sera favorisée par l'achèvement de la transition démographique sur le continent, le lissage des flux migratoires des zones urbaines vers les zones rurales et la réduction des taux d'accroissement démographique et d'urbanisation; l'augmentation de la productivité agricole et le renforcement des liens entre l'agriculture, les secteurs des services et l'industrie; et la promotion de l'expansion des petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois par le biais de solides partenariats public-privé visant à améliorer la fourniture d'infrastructures, de crédits, d'intrants, de débouchés, d'activités de formation et d'autres services.

Le chômage des jeunes doit être attaqué de front

Les jeunes en Afrique subsaharienne ont 3,5 fois plus de risques de se trouver au chômage que les adultes (OIT 2004b). D'après une étude sur l'Afrique du Sud, 39% des jeunes chômeurs ont pratiquement arrêté de rechercher activement un emploi (Kanyenze, Mhone et Sparreboom 2000). Le manque d'expérience et l'insuffisance de la formation désavantagent les jeunes, même lorsque l'accélération de la croissance économique se traduit par une expansion globale des possibilités d'emplois. En période de redressement économique, les jeunes sont les derniers à être embauchés et en période de ralentissement, ils sont les premiers à être licenciés.

Le chômage des jeunes a de graves conséquences économiques et sociales. Confrontés à un horizon bouché, les jeunes chômeurs vont plus facilement se trouver impliqués dans des

activités criminelles, notamment des vols à main armée, comme en témoignent l'actualité au Nigéria et en Afrique du Sud, ou se tourner vers d'autres comportements à hauts risques et très destructeurs, comme la prostitution et l'usage illicite de stupéfiants. Une conséquence négative particulièrement inquiétante du chômage des jeunes est le recrutement d'enfants soldats pour combattre dans les conflits armés, pratique dont ont souffert les économies africaines (Fosu 2005a). Les principaux objectifs à réaliser pour faire face aux difficultés particulières des jeunes sur les marchés du travail sont les suivants: intégrer les programmes et politiques en faveur de l'emploi des jeunes; réformer l'éducation; établir des partenariats public-privé pour rassembler les ressources nécessaires; et assurer aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes, des soins de santé.

La prise en compte spécifique des jeunes dans les principaux programmes de développement, comme les stratégies de réduction de la pauvreté, est indispensable pour faire face au problème de l'emploi de ce groupe de population. Or le contenu en emplois des DSRP en Afrique reste déficient. Il faut remédier à cette lacune dans la prochaine génération de stratégies de lutte contre la pauvreté. En outre, l'élaboration de stratégies nationales de développement ciblées sur l'emploi des jeunes devrait être accélérée au moyen de l'adhésion à l'initiative du Réseau pour l'emploi des jeunes lancée par le Secrétaire général de l'ONU, associée à la mise en place de centres pour l'emploi dotés de services s'occupant expressément des jeunes.

Le chômage des jeunes est dû en partie à l'inadéquation entre l'offre et la demande de qualifications (Boateng 2002). Le système d'enseignement doit permettre d'acquérir les profils de formation requis par le marché du travail de façon à améliorer l'employabilité des jeunes. Sur un plan strictement scolaire, il faut pour cela assurer la scolarisation de tous les enfants dans le primaire et réduire les taux d'abandon. Parallèlement, des interventions sont aussi requises pour améliorer la qualité, l'égalité entre les sexes, l'élaboration des programmes et l'enseignement technique et professionnel.

Des partenariats sont indispensables pour surmonter les contraintes financières et la pénurie de ressources dans le secteur de l'éducation. Ils peuvent aussi contribuer à assurer un retour de l'information du secteur privé vers le système d'enseignement à propos des besoins du marché du travail, atténuant ainsi les inadéquations entre l'offre et la demande de qualifications, courantes dans une grande partie de l'Afrique.

Les politiques de santé qui visent les jeunes en général ainsi que les jeunes femmes et le VIH/sida en particulier sont indispensables. Un état de santé satisfaisant est une condition préalable à de bons résultats en matière d'éducation, de formation et d'emploi. Les liens de causalité entre la santé des jeunes et le chômage sont à double sens. D'une part, les jeunes chômeurs sont vulnérables face aux risques sanitaires liés à la pauvreté, à la marginalisation et à des comportements dangereux. De l'autre, leur mauvais état de santé empêche les jeunes de participer activement au marché du travail, l'absentéisme nuisant à leurs possibilités de formation et à la productivité.

Maîtriser la mondialisation pour créer des emplois décents et réduire la pauvreté

Bien que la part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'échanges, d'investissements et d'envois de fonds soit faible, la mondialisation a un effet majeur sur les économies africaines.⁵ Si l'on considère le pourcentage du commerce extérieur dans le PIB, l'Afrique est l'une des régions les plus ouvertes du monde, se plaçant juste derrière l'Asie de l'Est. Cependant, la part des investissements étrangers directs dans le PIB stagne aux alentours de 2%, même si, au niveau mondial, les investissements étrangers directs ont diminué, alors que la part de l'Afrique dans les exportations mondiales est tombée d'environ 6% en 1980 à près de 2% en 2003 (CNUCED, 2004). L'Afrique n'a, apparemment, pas réussi à maîtriser les forces de la mondialisation.

La mondialisation joue un rôle important dans la création d'emplois décents sur le marché du travail intérieur grâce à une augmentation de l'investissement, à la diffusion de la technologie et à l'amélioration des normes du travail. Cependant, elle n'a pas que des aspects positifs. Les décisions économiques nationales sont fortement influencées par la situation mondiale, et les processus de production sont répartis sur plusieurs continents, d'où la moins grande stabilité de l'emploi et la nécessité de mesures pour faire face à ce risque.

Les avantages de la mondialisation sont positivement liés à la croissance de la production. Les échanges et les investissements étrangers directs n'augmenteront que si le pays est compétitif sur le marché international. La compétitivité dépend à son tour de façon cruciale du rapport entre les salaires et la productivité. De même, il existe un lien étroit entre la productivité et la pauvreté, car les gains de productivité permettent l'accroissement des salaires. Bien qu'une augmentation de la part des exportations soit généralement associée à une diminution de la pauvreté, cet effet est plus marqué pour les pays où les taux d'alphabétisation sont élevés et où la part des exportations de matières premières est faible.

Pour créer des conditions concurrentielles et améliorer l'incidence positive de la mondialisation pour les pauvres, les mesures ci-après sont recommandées:

- **Améliorer les niveaux de qualification.** La mondialisation augmentera l'emploi et réduira la pauvreté en Afrique seulement si les niveaux de qualification sont améliorés et si les structures économiques sont transformées. La bonne performance de l'Asie de l'Est dans les années 70 et 80 ne se renouvellera vraisemblablement pas en Afrique si l'offre de qualification est inadaptée. Les coûts unitaires de main-d'œuvre sont plus élevés qu'en Asie de l'Est. Pour être concurrentiels, les pays africains doivent accroître et maintenir l'investissement dans le capital humain et s'attaquer aux facteurs institutionnels qui alimentent la croissance des salaires nominaux.
- **Développer les principales infrastructures.** Les infrastructures constituent le principal mécanisme grâce auquel les marchés locaux peuvent s'ouvrir aux opportunités du marché mondial. Les enseignements tirés de la situation des pays d'Asie ou d'Afrique montrent que la productivité et, par conséquent, les investissements créateurs d'emplois peuvent être augmentés si les infrastructures essentielles sont

mises en place. Les technologies de l'information et des communications, par exemple, doivent être actualisées. Dans un monde fondé de plus en plus sur le savoir, il est nécessaire de soutenir un développement intensif en connaissances pour assurer une participation effective à l'économie mondiale (Lall 2004).

- ***S'appuyer sur des politiques industrielles bien conçues.*** Le « miracle asiatique » ne tient pas à la libéralisation proprement dite, mais à des politiques industrielles bien conçues, notamment l'encadrement du crédit, la protection des échanges, l'aide aux exportations et les interventions fiscales. L'ensemble des politiques mises en œuvre en Asie de l'Est ont fonctionné car les incitations sont allées de pair avec le maintien d'une certaine discipline par le biais de la surveillance de l'Etat et de l'utilisation de la performance à l'exportation comme mesure de la productivité. En Afrique, les zones franches industrielles pour l'exportation se sont révélées performantes à Madagascar et à Maurice. En 2001, à Madagascar, les entreprises de ces zones avaient créé plus de 100 000 emplois (Glick et Roubaud 2004). Les femmes représentaient 68% des salariés de ce secteur, bien que leur part ait diminué à mesure que le niveau de qualifications requis s'est accru. Pour être performantes, les zones franches industrielles doivent être fortement soutenues par l'Etat, une gestion publique efficace étant nécessaire pour suivre de près les entreprises. Ces zones doivent aussi s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de développement tournée vers l'extérieur.
- ***Encourager les liens entre les secteurs et les activités.*** Les secteurs intensifs en main-d'œuvre, ainsi que les entreprises ayant des liens étroits avec les autres secteurs de l'économie, doivent être privilégiés afin de renforcer l'incidence du progrès technologique sur le plan intérieur. Les programmes visant à promouvoir ces liens doivent contribuer avant tout au renforcement de la compétitivité des entreprises nationales grâce à des soutiens institutionnels privés et publics. De fait, la complémentarité avec les entreprises nationales doit être l'élément déterminant le choix des investissements étrangers directs que le pays souhaite attirer (Fosu 2004).
- ***Participer aux chaînes de valeurs mondiales.*** La gestion plus stricte des chaînes de valeurs mondiales par les entreprises multinationales exige des produits de haute qualité et des approvisionnements plus fiables. Pour accroître les avantages pouvant être tirés des productions agricoles ayant une valeur élevée, les petits propriétaires doivent être reliés aux marchés internationaux par l'intermédiaire de ces chaînes de valeur. Par exemple, pour aider les petits agriculteurs kenyans à participer davantage aux chaînes de valeur de la production horticole, une aide aux groupements d'agriculteurs, notamment aux programmes communs d'irrigation, est requise. Il faut aussi dans cette optique des informations sur les marchés, des services de vulgarisation et l'établissement de normes. De nouveaux arrangements institutionnels sont nécessaires pour assurer l'exécution des contrats entre agriculteurs et exportateurs. Ces mesures peuvent réduire les risques aussi bien pour les producteurs que pour les exportateurs de produits à forte valeur ajoutée.
- ***Encourager la diaspora africaine à investir.*** Les migrants peuvent contribuer à la création d'emplois par le biais des envois de fonds. Des Africains à l'étranger ont, par exemple, financé la majeure partie des projets collectifs d'un petit village

du Sénégal, comme la poste, le système d'alimentation en eau potable, des dispensaires communautaires et la rénovation des écoles. De même, les migrants de retour peuvent tirer parti de leur expérience et de leurs contacts pour établir des entreprises. Les réseaux de migrants doivent être considérés comme un actif et être mieux exploités. Le respect des contrats à l'étranger étant particulièrement difficile pour les petites et moyennes entreprises, les réseaux ethniques peuvent jouer un rôle crucial pour encourager les échanges et les investissements transfrontières. En outre, les migrants peuvent faciliter les flux d'informations et de connaissances, contribuant ainsi à une progression de la productivité.

- **Atténuer les risques de la mondialisation.** Pour atténuer les effets négatifs de la mondialisation, il faut notamment assurer une protection sociale élémentaire, recycler les travailleurs pour leur permettre d'intégrer les secteurs en expansion et améliorer l'accès à l'éducation et au crédit. L'existence de filets de sécurité réduira non seulement les coûts d'ajustement mais pourrait aussi avoir des effets positifs dynamiques. Si les ménages d'agriculteurs pauvres étaient protégés contre les pertes de revenu, ils pourraient entreprendre des activités plus risquées mais plus rentables, augmentant ainsi leur revenu moyen.

Etablir des conditions propices à la création d'emplois décents dans le secteur privé

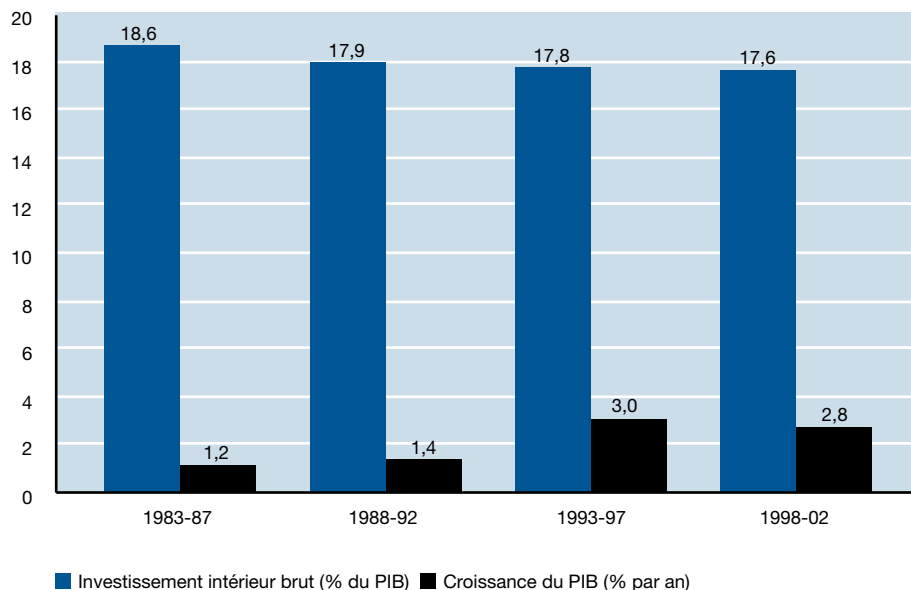
Le secteur public a toujours été le plus gros pourvoyeur d'emplois en Afrique. Face aux contraintes budgétaires, toutefois, il ne peut plus remplir ce rôle. Jusqu'ici, le secteur privé formel n'a pas été en mesure de prendre la relève, avec une croissance de seulement 10 % de l'emploi (Adenikinju et Oyeranti 2003). Aujourd'hui, l'Etat a pour tâche de mettre en place des conditions propices au développement du secteur privé, qui aura notamment pour retombée une augmentation de l'investissement et de l'emploi.

La stabilité macro-économique est indispensable à l'établissement de conditions favorables à l'investissement. En Afrique, elle est dans une large mesure assurée depuis le milieu des années 90: les déficits budgétaires sont pour l'essentiel maîtrisés, les régimes de change sont devenus plus flexibles et l'inflation est maintenue au-dessous de 10 % dans la plupart des pays. Dans le même temps, la croissance économique s'est redressée. Mais ce redressement n'est pas allé de pair avec un relèvement du niveau des investissements. Le taux d'investissement moyen en Afrique subsaharienne a stagné de manière générale au cours des deux dernières décennies (figure 6), ce qui donne à penser que l'amélioration des résultats de croissance est attribuable à une augmentation de la productivité du capital.

Les coûts élevés de transaction, résultant d'un environnement peu propice à l'entreprise, sont l'une des principales raisons pour lesquelles l'investissement privé est à la traîne. Il faut que les pays africains remédient aux contraintes pesant sur le secteur des entreprises: infrastructures déficientes, cadre institutionnel à l'origine du coût élevé de la création et de la gestion des entreprises et accès limité aux moyens de financement afin d'encourager l'investissement du secteur privé et la création d'emplois. Le coût de l'enregistrement d'une entreprise en Afrique est le plus élevé du monde et l'un des principaux facteurs incitant

Figure 6

Investissement intérieur brut et croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne, 1983-2002



Source: Banque mondiale 2004b.

nombre de petites entreprises à rester dans le secteur informel (Banque mondiale 2004a). Les enquêtes auprès d'entreprises de divers pays africains font apparaître que la corruption représente un coût majeur et que, si elle est si répandue, c'est en raison d'une interprétation peu prévisible et non transparente des réglementations (Collier 2000).

Les infrastructures déficientes, et en particulier le mauvais état du réseau routier, le manque de fiabilité de l'approvisionnement énergétique et l'insuffisance des installations de télécommunication engendrent des coûts de transaction élevés et constituent de sérieux obstacles au fonctionnement des entreprises. En Ouganda, par exemple, il ressort d'une étude de 243 entreprises que celles-ci doivent souvent acheter leurs propres générateurs en raison du manque de fiabilité de l'approvisionnement énergétique (Reinikka et Svensson 1999). Ce coût représente 25% de l'investissement total de l'entreprise en matériels et machines. En outre, nombre de petites entreprises ne peuvent se payer un générateur. Compte tenu des contraintes auxquelles se heurtent les ressources publiques, l'infrastructure est l'un des domaines où l'on peut attendre beaucoup de partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

En Afrique, il est extrêmement coûteux et long d'assurer l'exécution des contrats. Dans quatre pays (Burkina Faso, Malawi, République démocratique du Congo et Tchad), le coût est souvent plus élevé que la créance elle-même (Banque mondiale 2004a). Jusqu'ici, peu de pays africains en dehors de la Tunisie, qui a l'une des procédures les plus rapides d'exécution des contrats dans le monde, ont procédé à des réformes efficaces dans ce domaine.

Un grand nombre d'entreprises du secteur informel en Afrique n'arrivent pas à se développer et à être performantes dans le secteur formel car l'entrepreneur manque des compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'analyse du marché. L'accès aux moyens de financement est aussi une contrainte majeure pour les petites entreprises africaines. Dans la plupart des pays, les banques sont réticentes à prêter aux petites et moyennes entreprises car les prêts de faible montant ont un coût de transaction très élevé et présentent également des risques importants et une faible rentabilité. En outre, la réglementation en matière de surveillance et d'adéquation des fonds propres décourage souvent le crédit aux petits emprunteurs qui n'ont pas de garanties. La promotion des institutions de microfinance élargirait les possibilités d'action du secteur financier. Par exemple, au Swaziland, les institutions de microfinance consentent 38% des prêts formels (Elhiraika 1999).

Les marchés du travail africains souffrent de plusieurs dysfonctionnements. Premièrement, les institutions comme les centres d'emploi publics n'ont pas de ressources suffisantes pour coordonner efficacement l'offre et la demande de main-d'œuvre. Deuxièmement, l'Etat intervient souvent sur le marché du travail pour protéger les travailleurs. Bien que la protection des travailleurs soit importante, si elle est excessive, le coût implicite du travail s'en trouve augmenté, ce qui décourage l'emploi dans le secteur privé, comme on l'a vu dans plusieurs pays africains.

Sur la base d'exemples de meilleures pratiques mises en oeuvre dans différents pays du continent et dans d'autres pays en développement, les propositions suivantes devraient permettre de faire face à ces contraintes en Afrique:

- **Améliorer les infrastructures.** Des partenariats entre le secteur privé et le secteur public sont indispensables à la mobilisation des ressources requises pour améliorer les infrastructures en Afrique.
- **Réduire les coûts de transaction pour les entreprises du secteur informel.** Pour réduire les coûts d'enregistrement des entreprises, on peut notamment établir des guichets uniques et réduire au minimum le nombre de procédures requises. Par exemple, en mettant en place des guichets uniques, le Maroc a réussi à ramener à cinq le nombre de procédures d'enregistrement. L'Ethiopie a aussi diminué de 80% le coût de l'enregistrement d'une entreprise en 2003 simplement en abolissant la règle selon laquelle les avis doivent être publiés dans deux journaux.
- **Faire face à la corruption.** Pour faire face à la corruption, il faut tout d'abord réformer la bureaucratie, payer des salaires décents, mettre en place des institutions crédibles pour poursuivre ceux qui pratiquent la corruption et sensibiliser davantage aux risques que la corruption fait peser sur le système.
- **Assurer l'exécution des contrats.** La protection juridique des contrats est indispensable au bon fonctionnement du secteur privé. Les expériences positives menées partout dans le monde montrent qu'une réforme réussie doit prévoir la possibilité de porter des affaires devant les tribunaux sans faire appel à des avocats, la réduction de la documentation écrite, l'amélioration des systèmes d'information et des

statistiques judiciaires et l'introduction de procédures en référé et de méthodes aléatoires de traitement des dossiers.

- **Promouvoir l'esprit d'entreprise et rationaliser les réseaux.** Les effets positifs de la formation à l'activité entrepreneuriale au Malawi et en Zambie donnent à penser que ce type de formation devrait être renforcé et que l'acquisition des compétences nécessaires à la création d'une entreprise devrait être intégrée dans les programmes des écoles et des universités (Baerenz et Roesch 2003).
- **Faire en sorte que le secteur financier soit disposé à consentir des prêts de faible montant.** Les règles en matière de sûretés doivent être réformées de façon à accroître le nombre de prêts de faible montant. L'introduction de registres du crédit privé et public, contenant des informations sur les clients, réduirait les problèmes d'asymétrie de l'information et pourrait améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit, tout en réduisant le coût des prêts.
- **Préparer le marché du travail à coordonner l'emploi dans le secteur privé.** Les centres d'emploi doivent être davantage que de simples agences de placement. Ils doivent évaluer les besoins de formation et assurer une formation adéquate afin de coordonner effectivement l'offre et la demande sur les marchés du travail.
- **Améliorer la gouvernance globale.** Améliorer la gestion des finances publiques, adhérer à l'Etat de droit et aux principes démocratiques et assurer la stabilité macroéconomique sont indispensables à la génération d'investissements suffisants pour créer des emplois et réduire la pauvreté.

Les perspectives d'avenir: un résumé des recommandations d'action

La création d'emplois décents devrait être au centre de la lutte contre la pauvreté. Le problème de la pauvreté est dû pour l'essentiel aux facteurs suivants: croissance lente de l'emploi dans le secteur formel, bas niveau des salaires et faible productivité dans le secteur informel, qui emploie la majeure partie de la main-d'œuvre urbaine, et stagnation du secteur agricole, qui emploie la majeure partie de la population rurale.

Les responsables africains chargés de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté devraient donc engager des actions visant à:

- Améliorer la productivité agricole grâce à des techniques d'exploitation de pointe, des projets d'irrigation à petite échelle, l'amélioration du stockage et de l'emballage ainsi qu'un renforcement des infrastructures agro-alimentaires et de commercialisation pour relier l'agriculture aux autres secteurs de l'économie.
- Promouvoir les techniques à forte intensité de main-d'œuvre, en particulier dans les secteurs qui emploient un très fort pourcentage de pauvres.

- Diversifier les exportations pour minimiser les effets négatifs de l'instabilité des termes de l'échange sur les ménages.
- Réduire les impôts sur les producteurs afin que la main-d'oeuvre bénéficie de l'amélioration des termes de l'échange.
- Renforcer les liens entre les secteurs de façon à maximiser les effets de retombée de la croissance grâce à la conception et à la promotion de projets de développement intégrés.
- Maximiser la création d'emplois dans le secteur privé en supprimant les obstacles aux investissements et à la croissance et en réduisant le plus possible les contraintes bureaucratiques.
- Fixer clairement les objectifs en matière d'emploi dans le cadre d'une stratégie de développement globale afin de faciliter le suivi efficace des progrès vers la réalisation de ces objectifs.
- Faire en sorte que la réduction de la pauvreté soit incorporée dans les budgets nationaux et se voit accorder la priorité dans les financements d'origine nationale et extérieure.
- Mettre en œuvre les recommandations de la Déclaration sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, ce qui exige à la fois la détermination des responsables et des recherches analytiques solides.

Notes

- ¹ Par exemple, Ali et Thorbecke (2000) et Fosu (2005b) estiment que l'inégalité des revenus, découlant le plus vraisemblablement de l'inégalité dans la répartition des opportunités, a une plus forte incidence sur la pauvreté que la croissance.
- ² Le « travail décent » résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe divers éléments: possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; sécurité au travail et protection sociale pour les familles; amélioration des perspectives d'épanouissement personnel et d'intégration sociale; liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise des décisions qui influent sur leur vie; égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes (voir <http://www.ilo.org/public/french/decent.htm>).
- ³ Voir l'Engagement 5 de l'UA (2004).
- ⁴ Voir OIT (2004b).
- ⁵ Pour une étude de l'importance du contexte mondial pour les économies africaines, voir Fosu (2001).

Références

Adenikinju, A., et O. Oyeranti. 2003. « Characteristics and Behaviour of African Factor Markets and Market Institutions Their Consequences for Economic Growth ». Université d'Ibadan, Département d'économie, Ibadan (Nigéria).

Ali, A.A., et E. Thorbecke. 2000. « The State and Path of Poverty in Sub-Saharan Africa: Some Preliminary Results ». *Journal of African Economies* 9 (supplément no 1): 9–40.
Banque mondiale, 2004a. « Doing Business in 2005 Sub-Saharan Africa: Regional Profile ». Banque mondiale, Washington.

———. 2004b. *Indicateurs du développement mondial 2004*. Washington.

Baerenz E., et N. Roesch. 2003. « Commercialising BDS in Survival Economies: Lessons Learnt of the CEFÉ Business Training Network in Malawi ». Competency-based Economies through Formation of Enterprise, Bad Homburg, Allemagne. [www.cefe.net/forum/MS-MEP-LessonsLearntReport.pdf]

Boateng, K. 2002. « Higher Education and the Labour Market: A Logical Framework for Policy Makers in Africa's Education Sector ». Seminar paper, Division de la politique économique et sociale, Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, Addis-Abeba.

Charmes, J. 1990. « A Critical Review of Concepts, Definitions and Studies in the Informal Sector ». Dans D. Turnham, B. Salomé, et A. Schwarz, eds., *The Informal Sector Revisited*. Paris: Organisation de coopération et de développement économiques.

Chen, M. 2000. « Risk, Insurance, and the Informal Economy ». Atelier sur le risque, la pauvreté et l'assurance: Innovations pour l'économie informelle, 6 septembre, Banque mondiale, Réseau du développement humain, Direction de la protection sociale et projet de développement du secteur financier, Washington.

Collier, P. 2000. « How to Reduce Corruption ». *African Development Review* 12(2): 191–205.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2004. « Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base ». Genève.

Elhiraika, A. 1999. « The Growth and Potential of Savings and Credit Co-operative Societies in Swaziland ». *Development Policy Review* 17(2): 293–313.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2005. *FAO-STAT*. Rome.

Fosu, A.K. 2001. « The Global Setting and African Economic Growth ». *Journal of African Economies* 10(3): 282–310.

———. 2004. « The Social Impact of Globalization: The Scope for National Policies ». In Eddy Lee and Marco Vivarelli, eds., *Understanding Globalization, Employment and Poverty Reduction*. New York: Palgrave Macmillan.

———. 2005a. « Post-Conflict Economies in Africa: Synthesis and Lessons ». In A.K. Fosu and P. Collier, eds., *Post-Conflict Economies in Africa*. New York: Palgrave Macmillan.

———. 2005b. « Inequality and the Growth-Poverty Nexus: Evidence from Sub-Saharan Africa ». Rapport présenté dans la série de séminaires de la Division de la politique économique et sociale, 10 février. Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, Addis-Abeba.

de Groot, Tezer. 2001. « Women Entrepreneurship Development in Selected African Countries ». Document de travail No 7. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne.

Glick, P. et F. Roubaud. 2004. « Export Processing Zone Expansion in an African Country: What Are the Labour Market and Gender Impacts? » Rapport présenté à la Conférence sur le développement et la lutte contre la pauvreté en Afrique: Les liens macro-microéconomiques, 13-15 octobre, Cape Town (Afrique du Sud).

Islam, R. 2004. « The Nexus of Economic Growth, Employment and Poverty Reduction: An Empirical Analysis ». Issues in Employment and Poverty Discussion Paper 14. Organisation internationale du Travail, Département du redressement et de la reconstruction, Genève.

Kanyenze G., G. Mhone et T. Sparreboom. 2000. « Strategies to Combat Youth Unemployment and Marginalisation in Anglophone Africa ». OIT/SAMAT, rapport de synthèse No. 14. Organisation internationale du Travail et Equipe consultative interdisciplinaire de l'Afrique australe, Harare.

Khan, A.R. 1997. « Reversing the Decline of Output and Productive Employment in Rural Sub-Saharan Africa ». Rapport de synthèse No. 17 sur les problèmes de développement. Organisation internationale du Travail, Département des politiques de développement, Genève.

Lall, Sanjaya. 2004. « The Employment Impact of Globalization in Developing Countries ». In Eddy Lee and Marco Vivarelli, eds., *Understanding Globalization, Employment and Poverty Reduction*. New York: Palgrave Macmillan.

Majid, N. 2001. « The Size of the Working Poor Population in Developing Countries ». Organisation internationale du Travail, Département de la stratégie en matière d'emploi, Genève.

OIT (Organisation internationale du travail). 2002. « Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture ». Secteur de l'égalité entre hommes et femmes et de l'emploi, Genève.

- . 2004a. *Tendances mondiales de l'emploi 2004*. Genève.
- . 2004b. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2004*. Genève.
- . 2004c. *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004–2005*. Genève.
- . 2005a. *Key Indicators of Labour Market*. Genève. [www.ilo.org].
- . 2005b. *LABOURSTA database*. [http://laboursta.ilo.org].

OIT (Organisation internationale du Travail) et CEA-ONU (Commission économique pour l'Afrique de l'ONU). 2004. « Employment-Friendly Macroeconomic Policies ». Rapport commun établi pour le Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, 3-9 septembre, Ouagadougou.

Reinikka, R. et J. Svensson. 1999. « Confronting Competition Investment Response and Constraints in Uganda ». Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington.

Tarantino, G.C. 2003. « Imputation, Estimation and Prediction using the Key Indicators of the Labour Market (KILM) Data Set ». Organisation internationale du Travail, Département de la stratégie en matière d'emploi, Genève.

Union africaine. 2004. « Déclaration sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique ». Assemblée de l'Union africaine, troisième session extraordinaire sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, 8 et 9 septembre, Ouagadougou.

